



École élémentaire Jean LARTIGUE
26 route de Saint Jean d'Angely
17770 SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE
Tel : 05.46.95.32.67
Mail : ce.0170235N@ac-poitiers.fr

Questions à Monsieur Le Député Fabrice BARUSSEAU
émanant des élèves de la classe de CM2
de l'école Jean LARTIGUE de ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE
Rencontre du 27 janvier 2025

1. Pourquoi avez-vous voulu devenir député ?

J'ai commencé par m'engager dans le milieu associatif, puis être conseiller municipal en 1995, puis adjoint, puis conseiller départemental, puis maire avant de me présenter aux élections de député.

2. Travaillez-vous tous les jours ?

Je suis trois jours par semaine à l'Assemblée Nationale, du mardi matin au jeudi soir généralement, ensuite je travaille à ma permanence à Saintes ou à Saint Jean d'Angely du vendredi au lundi.

3. Avez-vous un bureau individuel à l'Assemblée ?

Oui, chaque député y a un petit bureau pour y travailler. Dans cette pièce, il y a aussi un lit pour y dormir.

4. Allez-vous à Paris toutes les semaines ? N'est-ce pas fatiguant ?

Cela fait partie de mon travail, c'est contraignant, pas fatiguant.

5. Combien d'heures par jour siégez-vous à l'Assemblée Nationale ?

Les journées sont très longues, on travaille le matin, puis il y a des commissions de 15 h 00 à 19 h 30 généralement, ensuite deux heures de pause puis on reprend à travailler à 21 h 30 jusqu'à minuit la plupart du temps, parfois il y a une prolongation si une loi est urgente.

6. Comment arrivez-vous à vous organiser entre votre fonction et votre métier ?

Je suis professeur, j'exerçais au collège de Burie. Lorsqu'on devient député, on n'a pas le droit d'être fonctionnaire en même temps, de fait je suis mis en disponibilité le temps de mon mandat.

7. Avez-vous déjà pensé à quitter votre fonction ?

Non.

8. Combien de personnes travaillent avec vous ?

J'ai 3 collaborateurs/collaboratrices qui m'assistent sur l'ensemble de mes bureaux (à l'Assemblée Nationale, à ma permanence de Saintes et à celle de St Jean d'Angely). Cela me permet de gérer le travail demandé sur chaque lieu.

9. Avez-vous déjà rencontré le Président de la République, êtes-vous allé à l'Élysée ?

Non, pas pour le moment. Pour information, le Président de la République n'a pas le droit de pénétrer dans l'Assemblée Nationale. À l'inverse, les ministres y viennent le mardi et le mercredi pour les « Questions au gouvernement ».

- 10. Est-ce que vous vous entendez bien avec la sénatrice et est-ce que vous travaillez ensemble parfois tous les deux ?**
Oui, les députés et les sénateurs doivent travailler ensemble pour faire avancer les choses.
- 11. Comment faites-vous pour essayer de convaincre les autres de voter pour votre loi ?**
Il faut débattre avec des arguments, trouver des solutions qui conviennent à tous.
- 12. Comment choisissez-vous de défendre une cause pour proposer ensuite une proposition de loi dessus ? Est-ce un choix libre ?**
Un député ne peut être un spécialiste de tout. Les préoccupations sont propres à chacun. Moi, j'ai un intérêt pour l'eau.
- 13. Etes-vous au courant de tout ce qui se passe sur votre circonscription ?**
Pas du tout, ce n'est pas possible. Nous avons beaucoup de liens avec la préfecture et les mairies.
- 14. Etes-vous obligé de participer à toutes les manifestations publiques sur votre circonscription, comme les inaugurations ?**
Obligé non. Je peux participer à un évènement lorsque j'y suis invité déjà. Parfois, je ne peux être à plusieurs endroits au même moment. C'était le cas lors des vœux des mairies dernièrement par exemple.
- 15. Sur quelle loi travaillez-vous actuellement ?**
Je travaille sur le changement climatique et l'eau (ressource, inondations, submersion).
- 16. Avez-vous déjà fait voter une loi qui est appliquée actuellement ?**
Pas encore, actuellement nous travaillons sur le budget de l'État.
- 17. Est-ce que cela vous pose des difficultés dans votre vie personnelle d'être député ? Vivez-vous normalement ou devez-vous être protégé ?**
Qu'est-ce qu'une vie normale ? Il y a beaucoup de métiers qui génèrent des contraintes. Est-ce qu'être député pose plus de difficultés qu'un autre métier ? Je ne sais pas. Par contre, effectivement, j'ai des contraintes personnelles côté famille, ma femme et mes enfants ne me voient pas souvent. À aujourd'hui, je n'ai pas besoin d'être protégé.
- 18. Allez-vous vous représenter aux prochaines élections ?**
Aucune idée.
- 19. Est-ce que vous voyagez beaucoup dans le cadre de vos fonctions, mis à part pour aller au Palais Bourbon ?**
Pas beaucoup, essentiellement en France. Dernièrement, je me suis rendu dans le Pas de Calais lorsqu'il y a eu de graves inondations.
- 20. Pouvez-vous prendre des congés ?**
C'est possible quand l'Assemblée Nationale est fermée : 15 jours à Noël, 7 jours en février, 15 jours au printemps et un mois l'été.
- 21. Pouvez-vous faire des pauses en journée ?**
Le temps de manger et dormir un peu. Je fais rarement des pauses lorsque je suis à Paris. Je n'ai pas eu le temps pour le moment d'aller me promener dans Paris.
- 22. Où mangez-vous pendant que vous travaillez à l'Assemblée Nationale ?**
Il y a des lieux de restauration à l'intérieur du Palais Bourbon de façon à ne pas perdre de temps en allant à l'extérieur.
- 23. Pourquoi êtes-vous allé à la commémoration du 11 novembre à St Hilaire de Villefranche ?**
C'est une obligation et un devoir pour les élus. Il est très important de rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour que vous soyez libres aujourd'hui, c'est aussi faire perdurer le devoir de mémoire.
- 24. Vouliez-vous être député quand vous étiez enfant ?**
Pas du tout, c'est venu avec la vie et les expériences.

25. Avez-vous des règles spécifiques dans votre fonction ?

Un député doit être obligatoirement présent aux commissions, il doit être habillé correctement (au moins une veste). Il doit respecter le règlement et la loi.

26. Qu'est-ce que cela vous apporte d'être député ?

La satisfaction de rendre service aux citoyens avec mes convictions.

27. Avez-vous été dérangé dans la rue à cause de votre fonction ?

Cela arrive parfois lorsque des personnes ne sont pas d'accord avec les décisions prises ou lorsque cela ne va pas assez vite à leur goût. Des agriculteurs ont ainsi renversé du fumier devant ma permanence de Saintes il y a peu de temps.

28. Comment devient-on député ?

Il faut se présenter comme candidat lors des élections.

29. Existe-t-il un âge maximal pour être député ?

Non.

30. Combien de temps s'écoule-t-il en moyenne entre le moment où les députés commencent à réfléchir à une loi et le vote de celle-ci ?

Parfois cela va très vite, parfois cela dure très longtemps du fait de la navette parlementaire.

31. Une loi sert à satisfaire un besoin ou remédier à un problème. Est-ce que vous pouvez les anticiper avant qu'il n'y ait des soucis justement ?

Quand c'est possible, parfois nous ne sommes pas assez clairvoyants.

32. Pourquoi n'existe-t-il pas de loi qui interdise le tabac par exemple qui est nuisible pour la santé ?

Il n'y a pas que le tabac, il y a l'alcool aussi. Nous sommes dans un pays à la liberté prévaut sur les restrictions, où une personne majeure peut faire ce qu'elle veut tant qu'elle respecte la loi.

33. Est-ce qu'un député a des privilèges ?

Des devoirs mais pas des privilèges. Je circule gratuitement en train, il s'agit d'un moyen de transport qui me permet de travailler durant les trajets.

34. Pourquoi les députés peuvent-ils renverser le gouvernement et pas le Sénat ?

Le gouvernement est issu des députés au contraire des sénateurs. Le Président peut dissoudre l'Assemblée, ce que Monsieur MACRON a fait dernièrement.

35. Les députés proposent et votent des lois mais comment font-ils pour contrôler les actions du Gouvernement ?

L'Assemblée Nationale a un pouvoir de contrôle. Il y a des semaines de contrôle et des commissions d'enquête qui surveillent les actions du Gouvernement ou d'un membre du Gouvernement.

* * * * *

Monsieur Le Député interroge les élèves de CM2 concernant leur participation au projet Le Parlement des enfants sur le thème : « La lutte contre la pollution des océans ».

Les élèves répondent qu'ils ont procédé comme le font les députés, en recherchant les lois qui existent déjà, les types de pollution constatés.

Monsieur Le Député leur répond que c'est très bien et qu'il leur faut également trouver les zones et périmètres concernés. Ensuite, par rapport aux lois déjà existantes, ils devront se poser les questions suivantes :

- ✓ Que manque-t-il ?
- ✓ Le projet de loi envisagé est-il applicable ? (avec quels moyens financiers et humains par exemple ?)

Monsieur Le Député se place à la disposition des élèves pour les aider à formuler leur texte définitif si besoin.